

Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030” :

Convention d'application communale



Commune d'Auchel

Sommaire

Préambule	4
Projet de quartier « Centre-ville »	5
Cartographie.....	5
Portrait statistique	6
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	6
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	6
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	6
Objectifs poursuivis sur le quartier	7
Projet de quartier « Cité 5, de Marles et du Rond-Point »	9
Cartographie.....	9
Portrait statistique	10
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	10
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	10
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	10
Objectifs poursuivis sur le quartier	10
Projet de quartier « Provinces - Longues Trinques »	13
Cartographie.....	13
Portrait statistique	14
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	14
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	14
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	14
Objectifs poursuivis sur le quartier	15
Projet de quartier « Rimbart »	17
Cartographie.....	17
Portrait statistique	18
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	18
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	18
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	18
Objectifs poursuivis sur le quartier	19
Organisation et pilotage local	21
Modalités de pilotage communal	21
Modalités d'animation du partenariat.....	21
Modalités d'animation citoyenne	21
Les signataires	22

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme "**quartiers prioritaires pour la politique de la ville**" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme "**quartiers d'intérêt communautaire**" (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Projet de quartier « Centre-ville »

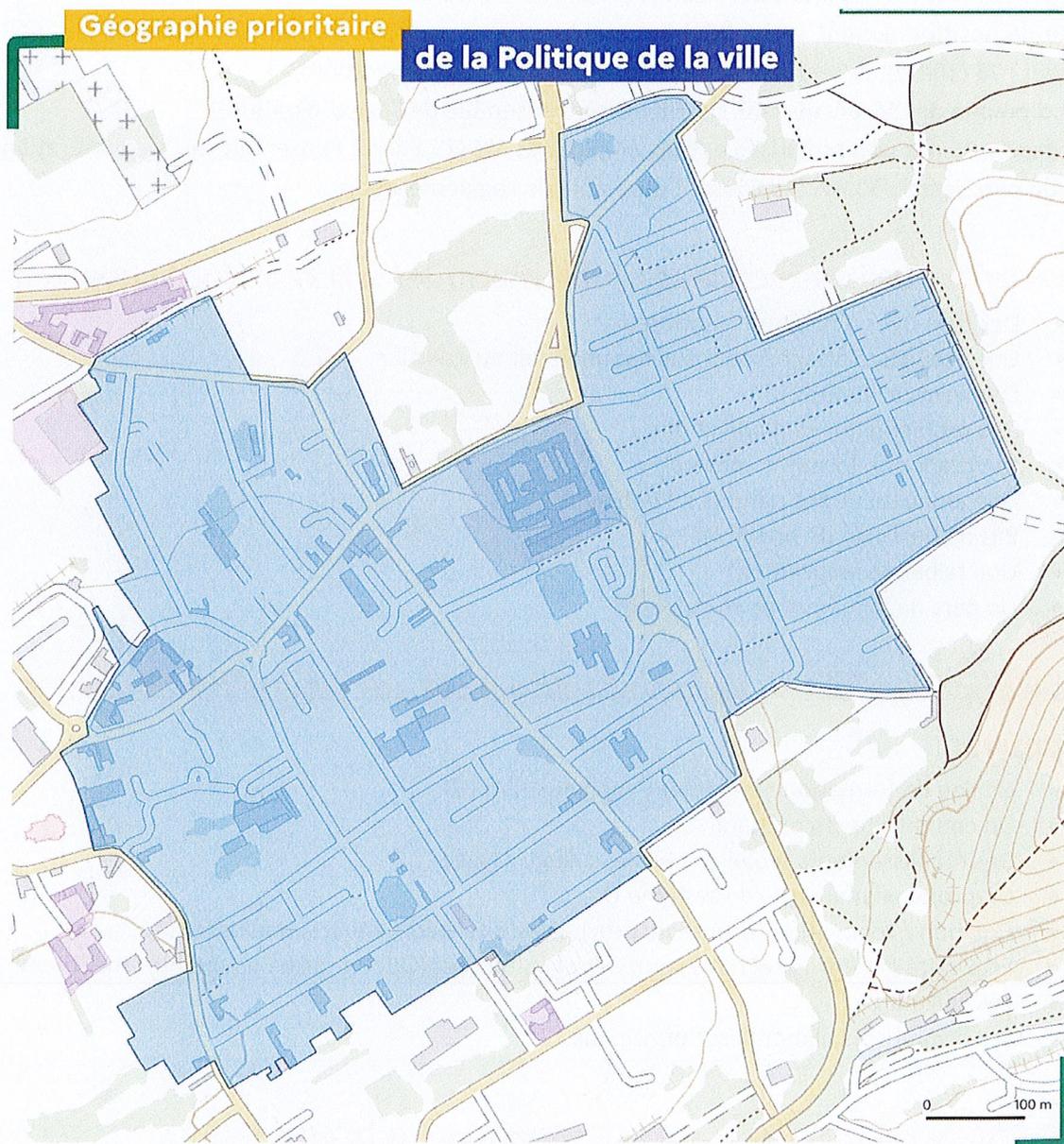
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 04

Commune concernée : Auchel

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 -
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **2 300 habitants** (stable depuis 2015).

Surface : **48 hectares**.

Taux de pauvreté : 45,4 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 41,8 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 29,6% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **78** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 40,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 43,4% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 53,4% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Des turn-over d'habitants nombreux
- Une absence d'attachement à la commune et au quartier
- Des freins à la mobilité
- Des problématiques d'addictions
- La vacance de locaux commerciaux
- Une jeunesse et des parents en difficulté
- Pas de tiers-lieu de proximité
- Une faiblesse associative
- Un parc de logement privé et locatif

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Un lieu de formation récemment implanté : l'AFP21
- Un conseil citoyen existant
- Des établissements scolaires : école, collège / lycée
- Un projet économique de système U
- Création / rénovation récente ou prochaine : city stade, square, boulodrome
- Proximité des infrastructures sportives et culturelles (Odéon, salle Beaugrand, Ciné-Théâtre ...)
- Les bailleurs
- Les commerces alimentaires principaux

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Redynamiser le centre-ville (via Petite ville de demain, Boutique à l'essai etc.)
- Aller vers la population
- Le soutien aux parents et à la jeunesse
- Raccrocher la population à l'existant

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	Renforcer la médiation sociale
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	Développer les actions de prévention
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	Amener le public à fréquenter les infrastructures existantes

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	Accompagner les parcours des enfants en situation de besoins ou d'échecs de 0-25 ans
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	Promouvoir et prendre appui sur la maison des 1000 jours
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Maintenir et renforcer le travail partenarial entre tous les acteurs
Accompagner l'accès à	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Diffuser, informer, accompagner les habitants
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	Structurer la participation citoyenne sur les quartiers et associer les habitants identifiés sur les projets
	Renforcer l'accompagnement éducatif	Repérer les jeunes en errances

l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	
	Lever les freins à la mobilité	Informier et accompagner les habitants
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	Identifier et orienter les habitants concernés
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	Permettre aux habitants d'être acteurs des projets de leur quartier
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	Renforcer les liens inter associations et associations - commune
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	Mobiliser les dispositifs favorisant l'entrepreneuriat et la prise d'initiative

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	
	Développer l'offre de mobilité douce	Aménager des espaces de transition et de liaisons douces
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	Prévenir les vacances de logement
Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	Poursuivre le développement des initiatives de mixité sociale
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	Développer la médiation
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	Déployer et encourager une stratégie d'occupation des quartiers par les associations et les services

Projet de quartier « Cité 5, de Marles et du Rond-Point »

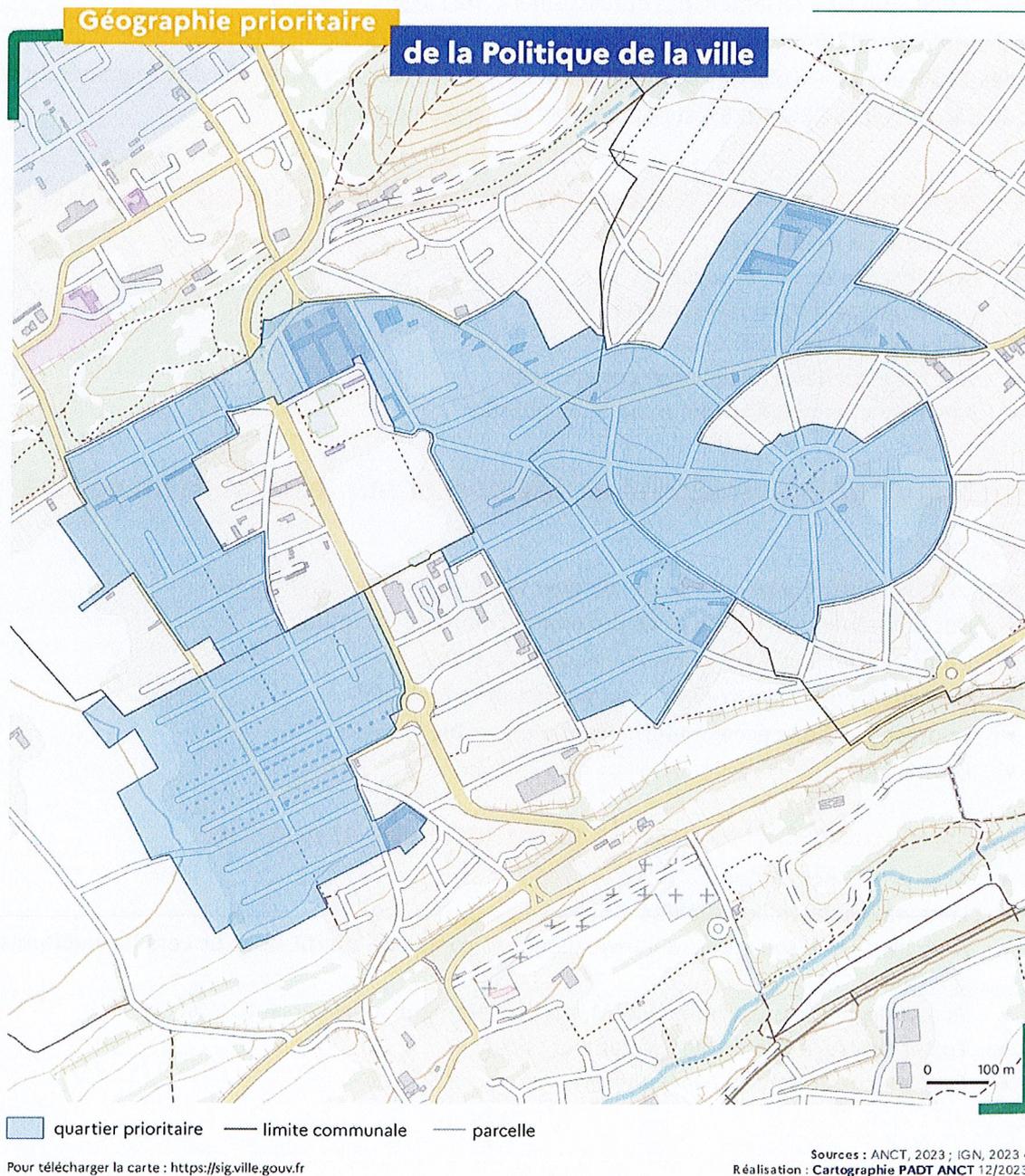
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 05

Communes concernées : Auchel, Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **2 700 habitants** (+500 par rapport à 2015).

Surface : **52 hectares**.

Taux de pauvreté : 40,2 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 33 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **79,9** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 40,4% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 43,4% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 84,2% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Un cadre de vie dégradé
- Une absence de mixité sociale
- Une jeunesse qui peine à s'insérer
- Une faiblesse associative
- Une absence d'interaction intercommunale
- Pas d'attachement à la commune et au quartier

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- La possibilité et la volonté de développer des projets intercommunaux
- Des infrastructures sportives de proximité (complexe Secrétin)
- Un projet de rénovation urbaine en cours via ERBM
- Un emplacement « carrefour » qui permet de la mobilité
- La présence d'une école maternelle et d'une école primaire
- Les bailleurs

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Aller vers la population
- Le travail en intercommunalité
- Mobiliser les associations qui investissent le complexe sportif pour et vers les habitants du quartier
- Accompagner le programme ERBM, particulièrement sur le versant social
- Lutter contre le décrochage scolaire et social
- Soutien aux parents et à la jeunesse

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	Renforcer la médiation sociale
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	Développer les actions de prévention
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	Amener le public à fréquenter l'espace Sécretin entre autres

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	Accompagner les parcours des enfants en situation de besoins ou d'échecs de 0-25 ans
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	Promouvoir et prendre appui sur la maison des 1000 jours
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Maintenir et renforcer le travail partenarial entre tous les acteurs
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Diffuser, informer, accompagner les habitants
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	Structurer la participation citoyenne sur les quartiers et associer les habitants identifiés sur les projets
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	Repérer les jeunes en errances
	Lever les freins à la mobilité	Informer et accompagner les habitants

	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	Identifier et orienter les habitants concernés
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	Permettre aux habitants d'être acteurs des projets de leur quartier
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	Renforcer les liens inter associations et associations - commune
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	Mobiliser les dispositifs favorisant l'entrepreneuriat et la prise d'initiative

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	Accompagner le programme ERBM, particulièrement sur le versant social
Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	Poursuivre le développement des initiatives de mixité sociale
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	Développer la médiation
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	Déployer et encourager une stratégie d'occupation des quartiers par les associations et les services

Projet de quartier « Provinces - Longues Trinques »

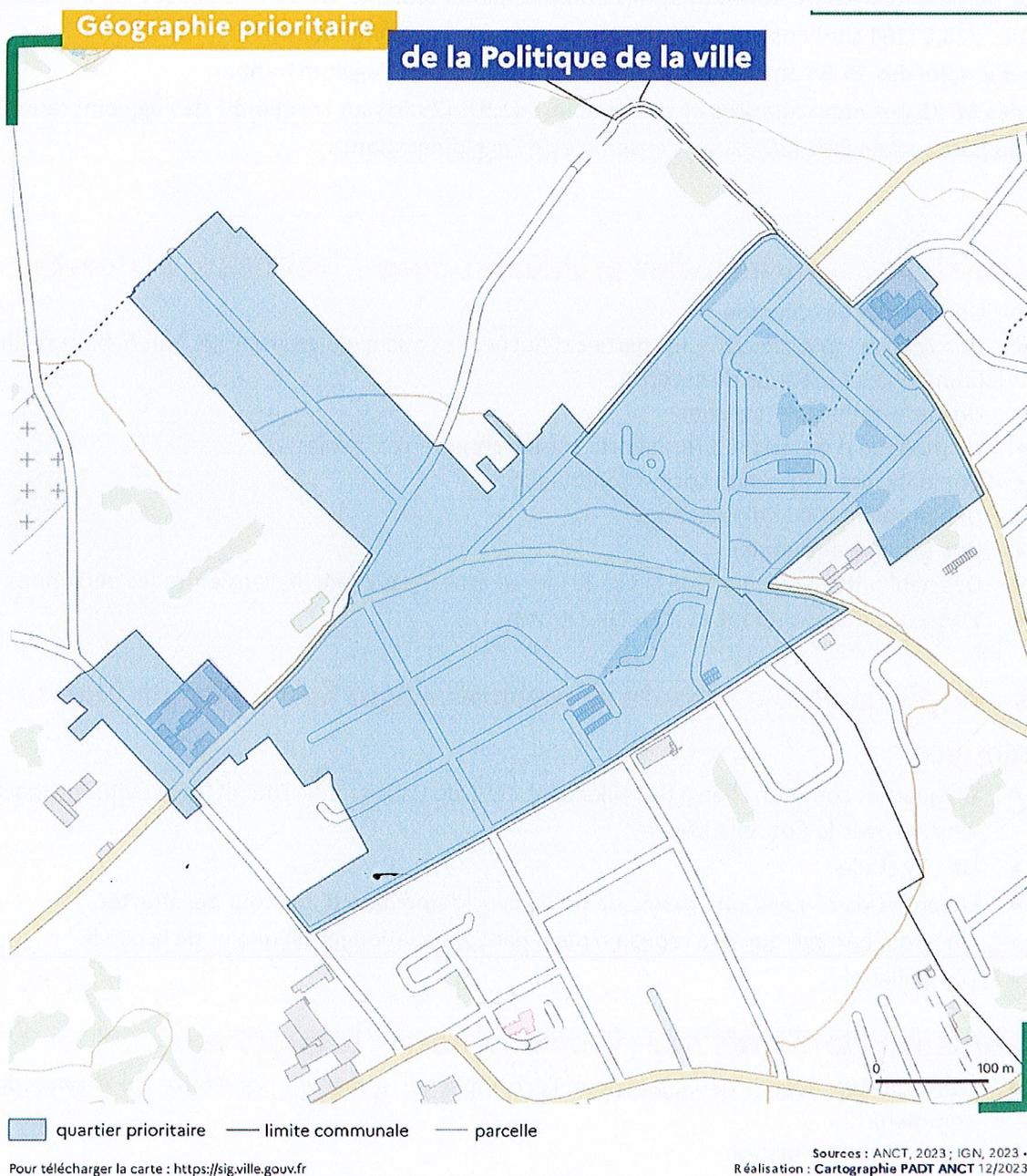
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 15

Communes concernées : Auchel, Cauchy-à-la-Tour

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : **1 100 habitants** (+ 100 par rapport à 2015).

Surface : **19 hectares**.

Taux de pauvreté : 43,8 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 35,5 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **78,6** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 39,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 41,9% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 84% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Un cadre de vie dégradé
- Une scission spatiale entre les parties d'Auchel et Cauchy du quartier lié à un habitat distinct (immeubles / maisons de corons)
- Un enclavement du quartier
- Un manque d'infrastructures (sports, loisirs, commerces, écoles...)
- Une difficulté d'insertion socio-économique
- Une problématique d'addictions
- Une errance des jeunes
- Des habitants peu acteurs de la vie de leur quartier, pas / peu de liens entre les personnes
- L'absence d'associations et de relais citoyen

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Un quartier commun : lien à travailler avec l'EVS de Cauchy-à-la-Tour et les activités proposées ainsi qu'avec le Conseil Citoyen
- Un city stade
- Un projet de rénovation urbaine de prévu avec démolition d'une tour désaffectée
- Un jardin partagé qui sera repris en main par l'association jardin minier de la cité 5
- Les bailleurs

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Faire du lien avec la jeunesse pour l'accompagner à s'ouvrir sur l'offre de service de la commune
- Aller vers la population
- Redynamiser le quartier sur tous les plans
- Lutter contre le décrochage scolaire et social
- Soutien aux parents et à la jeunesse
- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer les liens avec la commune de Cauchy-à-la-Tour

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	Renforcer la médiation sociale
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	Développer les actions de prévention
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	Développer les infrastructures et travailler l'accès à l'offre existante

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	Accompagner les parcours des enfants en situation de besoins ou d'échecs de 0-25 ans
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	Promouvoir et prendre appui sur la maison des 1000 jours
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Maintenir et renforcer le travail partenarial entre tous les acteurs
Accompagner l'accès à	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Diffuser, informer, accompagner les habitants
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	Structurer la participation citoyenne sur les quartiers et associer les habitants identifiés sur les projets
	Renforcer l'accompagnement éducatif	Repérer les jeunes en errances

l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	
	Lever les freins à la mobilité	Informier et accompagner les habitants
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	Identifier et orienter les habitants concernés
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	Permettre aux habitants d'être acteurs des projets de leur quartier
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	Renforcer les liens inter associations et associations - commune
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	Mobiliser les dispositifs favorisant l'entrepreneuriat et la prise d'initiative

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	Accompagner la transformation du quartier
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	Développer la médiation
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	Déployer et encourager une stratégie d'occupation des quartiers par les associations et les services

Projet de quartier « Rimbart »

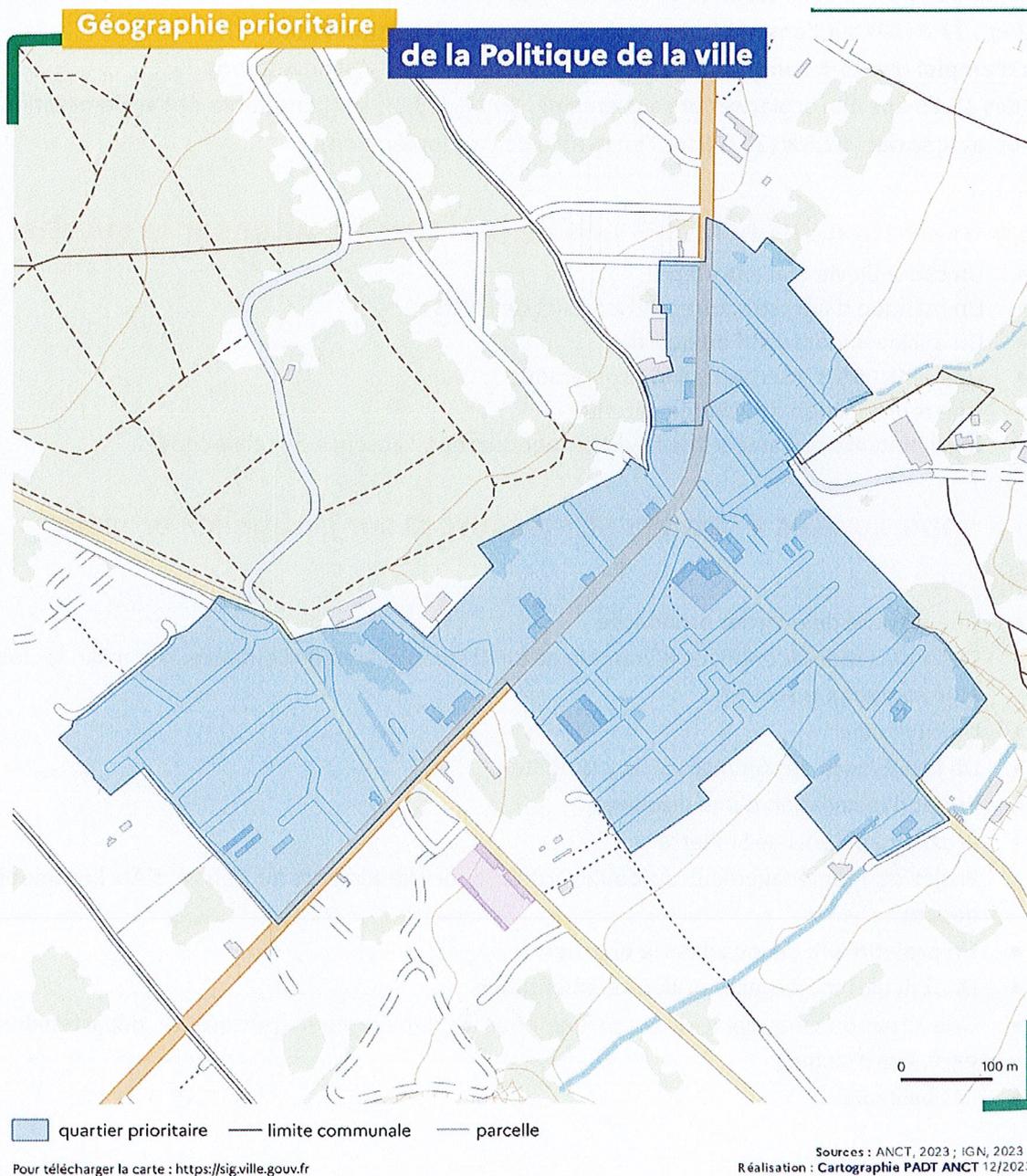
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 06

Communes concernées : Auchel, Burbure

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **1 300 habitants** (+ 400 habitants par rapport à 2015)

Surface : **21 hectares**.

Taux de pauvreté : 37,3 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 39 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 18,4% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération) .

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **77,8** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 44,4% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 30,1% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 61,5% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Un cadre de vie mal entretenu
- Un manque d'infrastructures de sports et de loisirs
- Un enclavement relatif du quartier
- Une difficulté d'insertion socio-économique
- Une reproduction du schéma parental
- Des habitants peu acteurs de la vie de leur quartier, l'absence de relais citoyen

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Une identité de quartier prononcée
- Des associations identifiées (Pyramide et AJFR) sur le champ de l'enfance, la famille, les loisirs et le soutien à la scolarité
- Un city stade
- De la présence de commerces de proximité
- Projet d'installation d'une distillerie
- Proximité du Bois de St Pierre
- Projet de réaménagement du boulevard Basly qui lie Rimbert au Centre d'Auchel (mobilité douce)
- Un projet d'aire de jeux dans le quartier
- Deux écoles maternelles et deux élémentaires
- Une situation géographique opportune pour les déplacements (Autoroute, départementale, gare, bus proches).
- Les bailleurs

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Faire du lien avec la jeunesse pour l'accompagner à s'ouvrir sur l'offre de service de la commune

- Accompagner la jeunesse dans son émancipation sur tous les plans (santé - bien-être, socio-pro...)
- Développer l'offre de loisirs et de sports à destination des jeunes et habitants sur le quartier
- Cadre de vie : la qualité et l'entretien des espaces publics et privés
- Soutien aux parents et à la jeunesse
- Aller vers la population

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	Renforcer la médiation sociale
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	Développer les actions de prévention
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	Développer les infrastructures et travailler l'accès à l'offre existante

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psychosociales	Accompagner les parcours des enfants en situation de besoins ou d'échecs de 0-25 ans
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	Promouvoir et prendre appui sur la maison des 1000 jours
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Maintenir et renforcer le travail partenarial entre tous les acteurs

Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Diffuser, informer, accompagner les habitants
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	Structurer la participation citoyenne sur les quartiers et associer les habitants identifiés sur les projets
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	Repérer les jeunes en errances
	Lever les freins à la mobilité	Informer et accompagner les habitants
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	Identifier et orienter les habitants concernés
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	Permettre aux habitants d'être acteurs des projets de leur quartier
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	Renforcer les liens inter associations et associations - commune
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	Mobiliser les dispositifs favorisant l'entrepreneuriat et la prise d'initiative

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	Aménager des espaces de transition et de liaisons douces
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	Développer la médiation
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	Déployer et encourager une stratégie d'occupation des quartiers par les associations et les services

Les signataires

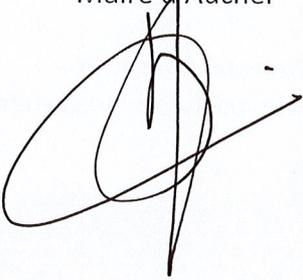
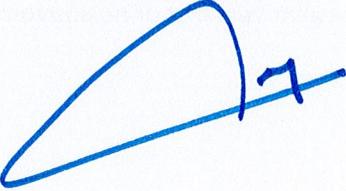
Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES-les-MINES

09 JUIL. 2024

Le

 <p>AUCHEL VILLE NOUVELLE</p>	 <p>Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane</p>	 <p>PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>
<p>Philibert Berrier, Maire d'Auchel</p> 	<p>Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay- Artois Lys Romane</p> 	<p>Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais</p> 

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

Le pilotage communal du Contrat de Ville sera effectué par l'adjoint(e) à la cohésion sociale de la commune ainsi que par un(e) agent référent(e) pour la Politique de la Ville.

Un Comité de Pilotage Cohésion Sociale annuel au sens large sera mis en place comprenant les services communaux, les associations, des habitants, les partenaires institutionnels (Etat, CABBALR, Education Nationale, MDS, CAF...).

Concernant le Programme de Réussite Educative, un Conseil Consultatif annuel sera mis en place comprenant les services communaux impliqués, et l'ensemble des partenaires concernés (Etat, CABBALR, CAF, Education Nationale, MDS, association éducatives, bailleurs, ...).

Modalités d'animation du partenariat

La commune d'Auchel souhaite participer à des rencontres avec les communes voisines qui partagent certains Quartiers Prioritaires de la Ville.

Des échanges réguliers seront effectués avec les associations locales qui portent ou souhaitent porter des actions en Politique de la Ville.

Des rencontres sur des thématiques ciblées seront organisées avec les partenaires concernés. Enfin, la ville souhaite accentuer le « aller vers » et donc pouvoir rencontrer les habitants lors de temps qui leur seront consacrés.

Modalités d'animation citoyenne

Afin de renforcer la participation citoyenne dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, il sera envisagé d'avoir recours à plusieurs leviers :

- Mise en place de la médiation sociale
- Organisation de temps d'information / Recueil de l'expression citoyenne (par des stands lors d'actions, via le concours d'associations extérieures, l'organisation de temps d'échange type « table ronde »...)
- Inclusion des habitants dans la construction de projets concernant leur quartier (via les habitants « actifs » sur les actions de la commune, également grâce au recueil de l'expression citoyenne sur Nos Quartiers d'Été 2023...)